



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierreainmillet.fr/Logement-une-delegation-exigente>

Logement, une délégation exigeante

- Logement -

Date de mise en ligne : mercredi 21 mai 2014

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Depuis la mise en place du nouveau Bureau Municipal, j'ai pris le temps de découvrir ma nouvelle délégation au logement. J'ai bien entendu rencontré l'adjointe précédente, Evelyne Ebersviller, et les services concernés. Le maire a organisé une première rencontre avec la direction générale pour rappeler les objectifs du contrat communal, avec notamment le maintien de 50% de logement social dans la ville, un rythme de construction maîtrisé qui réponde aux besoins des Vénissiens tout en assurant l'équilibre entre ville dense, ville verte et espaces publics, la diversité des types de logement, la capacité de la ville à développer les équipements nécessaires...

Cette délégation au logement est en lien étroit avec les deux délégations que je connaissais précédemment, développement durable et énergies.

Bien entendu, je travaillerai en lien étroit avec Saliha Prudhomme-Latour, adjointe aux affaires sociales, car le logement est un des premiers droits des citoyens, avec Yolande Peytavin, adjointe à l'urbanisme, qui règlemente la construction de logement, avec Idir Boumertit, adjoint au projet de ville qui porte de nombreux projets de logement, et avec Jean-Maurice Gautin et Georges Boteex, adjoints au cadre de vie et à la propreté, qui nécessitent beaucoup de relations avec les bailleurs et syndics, et qui portent beaucoup des actions du développement durable.

Dans cette délégation, il y a aussi la présidence de la SACOVIV. Comme le conseil municipal m'y a autorisé sur proposition du maire, je serai désigné président de la SACOVIV lors du prochain conseil d'administration, ce 26 Mai.

J'ai pris conscience des deux grands domaines d'intervention très différents dans cette délégation

- ▶ l'action de la ville sur l'habitat, la construction de logement, les relations avec les bailleurs et syndics, les partenaires dont le Grand Lyon...
- ▶ l'action sur le logement des Vénissiens, avec le grand nombre de Vénissiens qui interpellent le maire ou les élus pour faire accélérer leur demande de logement, la gestion des situations d'urgence...

Je reviendrai sur le premier sujet plus tard, mais c'est bien sûr les dizaines de personnes qui ont demandé un rendez-vous qui m'ont le plus mobilisé ces dernières semaines. Je ne voulais pas les recevoir sans savoir clairement ce que l' élu pouvait et devait faire dans un sujet très sensible, car mon premier souci est celui de la transparence et de l'équité dans le traitement de tous les Vénissiens. Comment et qui doit décider de qui a une réponse positive et qui ne l'a pas, ou pas tout de suite ?

Car le point de départ est simple. La ville n'attribue pas de logement elle-même, elle donne son avis dans des commissions avec les partenaires, mais ce sont les bailleurs qui attribuent les logements. Chaque année, il y a près 700 attributions, sachant qu'il y a au total 3000 demandes, dont près de 2000 de personnes habitant déjà Vénissieux : des jeunes couples qui veulent quitter un logement parental, des personnes âgées qui cherchent des appartements plus petits, des personnes seules après un divorce, des familles qui s'agrandissent, et des situations de crise, des personnes qui se retrouvent à la rue, des personnes qui ne supportent plus leur lieu d'habitation avec des conflits de voisinage...

Donc, en moyenne, il faut 3 ans à un Vénissien pour avoir un logement social à Vénissieux ! Et comme 70% des familles ont droit au logement social, la plupart ne peuvent pas se permettre de chercher dans le privé !

Les services de la ville reçoivent beaucoup, et dans des délais très courts, en général de l'ordre d'une semaine, avec des critères clairs dont le premier est la priorité aux demandes des Vénissiens. J'ai eu l'occasion d'en discuter avec un demandeur qui me disait *"ma famille a toujours habité Vénissieux et nous n'avons pas de proposition alors que des familles qui arrivent de loin et n'ont jamais cotisés obtiennent des logements"*. Or, si effectivement par exemple, le préfet a le droit d'attribuer des logements, notamment dans le cadre de la loi DALO qui a pour but d'empêcher qu'une famille dorme dans la rue, cela ne représente qu'une faible part des attributions !

Donc, les services de la ville de Vénissieux font un gros travail, mais sans doute peu connu et mal compris. Ce sera mon premier objectif, faire connaître le plus largement possible, le rôle et le travail de la ville sur ce sujet, les critères de décisions, le temps moyen d'une décision, car tous les Vénissiens ont droit à la plus grande transparence sur ce travail de la ville.

C'est un objectif général du maire et de sa majorité, le "vivre ensemble" suppose que les services publics qui sont communs à tous, soient au service de tous. Non, à Vénissieux, ce ne sont pas les passe-droits et les relations personnelles qui sont la clé de l'emploi et du logement, même si on sait que notre pays comme d'autres est de plus en plus déformé par le chacun pour soi, la concurrence, la loi du privé.

Ce sera mon premier objectif de discussion avec tous les locataires et habitants. Je vais mettre en place rapidement deux occasions de rencontre

- ▶ des visites de sites/résidences/logements, en relation avec les bailleurs
- ▶ des permanences sur rendez-vous organisées par le service logement.

Et bien entendu, je continuerai à animer ce blog qui s'est enrichi de nouvelles rubriques : logement et SACOVIV...